

Intitulé de l'UE	Epreuve intégrée du cycle
Section(s)	- (15 ECTS) Bachelier Assistant(e) Social(e) Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Patrick DUSSART	450	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Travail de fin d'études	450h	Louise BOUKO Jérôme BRISBOIS Pascale BRUNIN Annie CARDON Patrick DUSSART Clément CORNEZ Marie HESPEL Souad LABED Béatrice LOIR Justine RENUART

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Travail de fin d'études : 450h de travaux

Langue d'enseignement
Travail de fin d'études : Français

Connaissances et compétences préalables
Il s'agit de l'épreuve intégrée qui cloture la formation d'Assistant-e social-e. Il convient donc d'avoir acquis tous les éléments théoriques et pratiques de l'ensemble du cycle. Toutefois, seuls les AIP "pratique professionnelle" sont obligatoires à acquérir pour pouvoir présenter cette épreuve intégrée.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
<p>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services ◦ Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques ◦ Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés ◦ Adopter le langage professionnel du secteur ◦ Rédiger, synthétiser et argumenter • Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

- Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
 - Construire son identité professionnelle
 - Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - Exercer un jugement professionnel.
 - Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
 - Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale
 - Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - Mettre en oeuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
 - Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
 - Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
 - Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire
- Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés
 - Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
 - Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
 - Acquérir et développer des habiletés relationnelles
 - Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
 - Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
 - Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
 - Développer la créativité
 - Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de mener une recherche complète autour d'un thème bien défini et sur base d'une méthodologie de recherche précise
- de rassembler, s'approprier et mobiliser les outils conceptuels et méthodologiques acquis au long du cursus et pertinents à son questionnement ;
- d'analyser les méthodes d'intervention et les problèmes de pratique rencontrés ; de tirer de leur évaluation des conclusions utilisables par rapport à des critères et à des modèles professionnels ainsi que par rapport à des politiques sociales ; et de prendre position vis-à-vis de ces critères et de ces modèles en s'en expliquant ;
- de situer sa réflexion eu égard à différentes dimensions : rapports sociaux, contexte culturel, politique, social, fondements normatifs... ;
- de faire de ses expériences un outil de référence et de réflexion pour d'autres.

Contenu de l'AA Travail de fin d'études

Le TFE est une réflexion de recherche à partir d'une pratique de stage, étayée par des aspects théoriques (cours, lectures, etc.). Ce n'est donc, ni un exposé théorique, ni un compte-rendu de lectures en sciences humaines, ni un rapport de stage.

Il doit permettre à l'étudiant-e de réfléchir et questionner son expérience par l'intermédiaire d'un aspect de celle-ci, une question précise qu'il/elle se pose, une thématique choisie, un constat qui l'interpelle.

Le TFE est le dernier examen de la session. Il comporte la rédaction du travail et sa présentation en jury.

A travers ces épreuves, l'étudiant-e doit montrer qu'il/elle est capable de :

- analyser les méthodes d'intervention, les problèmes qu'il/elle a rencontré et de tirer des conclusions utilisables par rapport à des critères et des modèles professionnels
- prendre position vis-à-vis de ces critères et de ces modèles et expliquer sa posture
- réfléchir sur ses interventions et les replacer dans le contexte organisationnel et dans le champ social où il/elle a oeuvré.
- resituer ses interventions eu égard à différentes dimensions : rapports sociaux, contextes culturels, politiques sociales, fondements normatifs auxquels ces politiques renvoient
- faire de ses expériences un outil de référence et de réflexion pour d'autres

A travers ces différents objectifs, l'étudiant-e doit manifester qu'il/elle est capable de relier les différents types de connaissances acquises pendant les trois années d'études, c'est-à-dire d'utiliser conjointement les éléments de la formation théorique et de son expérience acquise sur le terrain afin d'établir les liens qui les unissent.

L'étudiant-e est accompagné d'un-e promoteur-trice tout au long de sa recherche.

Il-elle s'engage à réaliser un travail de fin d'études en lien avec un objet de recherche approuvé par le-la promoteur-trice, par la commission stage/TFE et par le conseil de département.

C'est à l'étudiant-e qu'appartient l'initiative des rencontres avec son-sa promoteur-trice.

Méthodes d'enseignement

Travail de fin d'études : Epreuve intégrée

Supports

Travail de fin d'études : activités sur eCampus, Guide TFE

Ressources bibliographiques de l'AA Travail de fin d'études

Les ressources sont multiples et individualisées par rapport aux sujets/thématiques développées par chaque étudiant.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	<p>L'évaluation porte sur, d'une part, le travail écrit et, d'autre part, sur la défense orale publique.</p> <p>L'écrit compte pour 60% des points.</p> <p>L'oral compte pour 40% des points.</p> <p>Seul le Jury, constitué pour l'occasion, évalue les prestations de l'étudiant.</p> <p>Les critères d'évaluation sont communiqués aux étudiants en début d'année et sont inclus dans un document assez détaillé intitulé "Guide TFE". Ce guide est également longuement présenté en séance face aux étudiants en début d'année.</p>

Année académique : **2021 - 2022**